



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

RESOLUTION DU 20ème CONGRES

Le 20ème congrès du syndicat CGT des Chancelleries et services judiciaires s'est tenu cette semaine. Les délégué.e.s réuni.e.s tiennent à réaffirmer leur détermination à combattre la répression des camarades syndicalistes et du droit syndical menée par le gouvernement Macron-Borne, auquel le ministre de la justice prend toute sa part.

Cette répression s'intensifie de manière inquiétante au ministère de la justice. Ainsi, des collègues subissent des sanctions et intimidations de toutes sortes, de l'exclusion, de l'isolement, des pressions ou des changements de poste arbitraires. Les nombreuses remontées dont nous avons eu connaissance dans le cadre du mouvement des greffes en constituent la parfaite illustration. Par ailleurs, nous dénonçons également les attaques récentes contre la liberté syndicale des magistrats, d'autant plus lorsqu'elles sont portées et soutenues par le ministre de la justice... toute la droite et l'extrême-droite.

La crise politique, économique et sociale gagne chaque jour du terrain et la principale réponse de l'État est la répression policière. Ainsi, pendant les grèves contre la réforme des retraites, des collègues ayant mené des actions, ont été confrontés à une forte répression policière et à la judiciarisation de leur combat syndical. Syndicalistes, pas voyous !

Nous réaffirmons l'utilité du syndicat comme lieu privilégié d'organisation de la lutte, de débat et de démocratie. Les travailleurs le savent et adhèrent davantage depuis le combat contre la réforme des retraites.

Plus que jamais le monde du travail a besoin d'un syndicalisme de combat ainsi que de l'unité de tous les travailleurs. Le ministère nous prouve une fois de plus dans le cadre des pseudo-négociations actuelles sur les greffes que le dialogue social n'est qu'une mascarade. Il est donc nécessaire d'intensifier la lutte aux côtés de nos collègues. Les agents de la justice seront en première ligne lors des Jeux olympiques. Cet événement sera l'occasion de rappeler à tous qu'ils sont indispensables au fonctionnement du service public de la justice. Il faut donc envisager dès maintenant d'organiser, dans l'unité, des grèves et actions d'envergure pendant les jeux.

La lutte continue !

Le 12 octobre 2023

Congrès Semur-en-Auxois